

INTERCOMMUNALITÉ

Attendue depuis plusieurs mois, la décision est tombée la semaine dernière

Europ'Essonne : le préfet dit non

Il n'y aura pas d'intercommunalité autour des dix villes du Nord-Essonne, de Massy à Epinay-sur-Orge. Ainsi en a décidé le préfet, mardi 13 décembre, qui critique, depuis le début, le périmètre de cette communauté d'agglomération. Une décision qui scandalise les maires concernés. Explications.

Scandalisés. Vendredi 16 décembre, les maires de Ballainvilliers, Champlan, Chilly-Mazarin, Epinay-sur-Orge, La Ville-du-Bois, Longjumeau, Massy, Morangis, Saulx-les-Chartreux et Villebon-sur-Yvette ne comprenaient toujours pas la décision du préfet de refuser la création de leur future intercommunalité, Europ'Essonne. Réunis à Longjumeau vendredi soir pour une réunion de travail consacrée justement à leur intercommunalité, les maires présents ont vite changé la teneur de leur discours : « Cette décision est un mépris de tout le travail réalisé en amont, confie Gérard Funès, maire de Chilly-Mazarin. En 12 mois, nous avons tenu plus de 40 réunions, notre périmètre de dix villes a été validé par le préfet à la rentrée et voilà qu'il refuse finalement sa création sur des critères qui n'ont aucune valeur juridique ».

Des arguments qui se tiennent parfaitement, selon Bernard Fragneau, préfet de l'Essonne : « Depuis la rentrée, de nouveaux éléments ont dû être pris en compte : une circulaire du ministre de l'Intérieur, un rapport de la cour des comptes et le lancement d'une opération d'intérêt national baptisée Massy-Saclay ». Résultat : le préfet doit établir pour juin 2006 un schéma d'orientation de l'intercommunalité en Essonne et préfère ne pas lancer d'opération tant que les réflexions ne seront pas menées à leur terme. Mais pour les maires concernés, c'est le périmètre qui pose avant tout problème au préfet : « Il a toujours souhaité une seule intercommunalité de plus de 20 villes sur le Nord-Essonne, ce qui est irréaliste », estime Vincent Delahaye, maire de Massy. En tout cas, les dix élus n'ont pas dit leur dernier mot et promettent des « initiatives spectaculaires » début 2006.

Marine Legrand

CE QU'ILS EN PENSENT

Vincent Delahaye, maire de Massy (app. UDF)



« Les raisons de ce refus expliquées par le préfet dans le courrier qu'il nous a adressé ne sont que des prétextes. Nous allons représenter la plus grosse intercommunalité de l'Essonne, en termes d'habitants et de puissance économique. En tout cas, cette décision est une erreur manifeste de jugement de la part du préfet et un mépris affiché du travail des élus. »

Bernard Nieuviaert, maire de Longjumeau (UMP)



« Je suis déçu par cette décision qui balaye d'un trait de plume le travail des élus. Ce qui me choque, c'est le côté alambiqué de cette décision, on sent que le préfet est gêné de dire non, sous prétexte que l'intercommunalité n'est juste pas dans l'air du temps en ce moment. De toute façon, nous avons prévu de nous réunir tout début janvier pour continuer à travailler. »

Gérard Funès, maire de Chilly-Mazarin (PS)



« Cette décision est proprement scandaleuse. Le préfet avait signé à la rentrée l'arrêté de périmètre. Maintenant, il refuse la création selon des critères qui n'ont aucune valeur juridique. J'imagine que, selon le préfet, il n'y a qu'une seule intercommunalité possible, avec 25 villes. Mais je ne suis pas sûr que ce soit la solution idéale pour ces communes. »

Bernard Fragneau, préfet de l'Essonne



« Le projet d'intercommunalité présenté par les villes est depuis le début hautement critiquable. Mais il faut voir les choses de façon plus large. Une réflexion globale vient d'être lancée sur les intercommunalités dans le département, à la demande du ministre de l'Intérieur. Je ne me vois vraiment pas prendre une décision maintenant. Il existe des réalités plus fortes que celles des élus. »

EN BREF

LA VILLE-DU-BOIS

La Ville-du-Bois le bec dans l'eau. Les maires des 10 communes de la future communauté d'agglomération Europ'Essonne tombent de haut : vendredi, ils ont reçu une lettre de la Préfecture leur signifiant la non-faisabilité du projet... Le périmètre avait pourtant été validé il y a quelques semaines... Les communes doivent désormais se tourner vers une autre alternative. Et La-Ville-du-Bois de regarder de nouveau vers la communauté du Cœur du Hurepoix, qui regroupe aujourd'hui les communes de Montlhéry, Villejust, Longpont et ... Nozay.